

56

N° département

LE FAQUET (commune d'origine)

Commune



Adresse ou lieu-dit

Arrondissement

Canton

PORTE DU JUBE DE LA CHAPELLE SAINT FIACRE

39 03

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

conservée à Rochefort en Terre

Lieu de conservation Rochefort en Terre (56)

Édifice contenant l'œuvre

Château

Emplacement et position dans l'édifice

= jusqu'en 1979, depuis cette date, replacée dans le jube de la chapelle Saint-Fiacre, au Faouët.

Propriétaire

Protection M.H. Classé M.H. - 7 novembre 1942 (sur jube classé M.H. 1862).

État de conservation

Dossier établi le Novembre 1970 par P. BOISSE & D. MOIREZ
revu le par

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE (1)

1 - DESCRIPTION :

1.1 TITRE : battants de porte ;

Fonction actuelle : battants de porte (chateau de Rochefort-en-terre) du salon Renaissance ;

Fonction d'origine : battants de porte du jubé de la chapelle Saint-Fiacre du Faouët (Morbihan) ;

Situation : salon Renaissance.

1.2 MATERIAUX ET TECHNIQUE :

Matière végétale : bois (couleur brun clair : chêne) ;

Type de travail : menuiserie ;

Garnitures : récentes ;

Assemblages, coupes, renforts :

Assemblages : bâti à tenons et mortaises ;

panneaux à rainures et languettes ;

colonnettes (balustres) : tenons dans le balustre, mortaises dans les traverses. Les traverses sont assemblées à mi-bois c'est-à-dire qu'elles interrompent les montants sur la face antérieure et non sur la face postérieure.

Coupes : carrées ;

Renforts : chevilles.

1.3 DIMENSIONS :

H = 205 cms ;

L = 120 cms ;

H = balustres : 95 cms ;

H = panneaux inférieurs 50cms ;

L = " " 27 cms.

(1) L'étude de cette porte trouve naturellement sa place avec celle de la chapelle et du jubé auxquels elle appartenait, bien que la porte soit conservée au chateau de Rochefort-en-Terre (Morbihan) depuis 1927.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAUJET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

1.4 STRUCTURE ET COMPOSITION DU MEUBLE :

Chacun des deux battants est constitué d'un bâti rectangulaire à deux montants et deux traverses ; deux traverses intermédiaires les divisent en trois compartiments superposés. Les compartiments inférieur et supérieur sont fermés par un panneautage, tandis que le compartiment central à jour est seulement garni par un balustre vertical axial.

Position des panneaux : arasement simple en retrait (le décor de des panneaux a son arasement de niveau). Raccords à arrêtes vives.

Les deux panneaux inférieurs sont composés de deux planches verticales assemblées par rainure et languette.

Mécanismes et mode de fonctionnement :

Le battant droit se ferme sur le battant gauche (feuilles). Les battants s'ouvrent vers la face antérieure, le pivotement est assuré par des charnières (récentes) le long des montants externes.

Cette opération est assurée par une pendeloque (sur le montant droit du battant gauche, aux 5/6 de la hauteur du panneau inférieur).

1.5 FORMES GENERALES : ELEVATION :

Elévations verticales, contours rectilignes.

1.6 CONTOURS :

Type et emplacement

Géométrie simple : /.

Chantournements divers : /.

Ajournements : /.

1.7 DECOR ET FINITION :

Type de décor : menuiserie : bois sculpté : montants, traverses et panneaux ;

bois tourné : balustres.

Description :

Localisation : tous les éléments constitutifs portent un décor sur la face antérieure, tandis que la postérieure est totalement nue.

Composition : les deux battants portent un décor abso-

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

lument symétrique, seul un élément figuré est différencié sur les deux montants externes de la porte : l'un, battant droit, porte une tête masculine, l'autre, battant gauche, porte une tête féminine.

Analyse : Cette porte est traitée comme un élément d'architecture c'est-à-dire par divisions horizontales et verticales : deux travées à soubassement, niveau à baies et entablement ; les montants jouent le rôle de pilastres ; superposition d'ordres : soubassement à pilastres doriques, premier niveau à pilastre ioniques.

Le soubassement comporte une base à décor de simples moulures (gorges et tores aplatis), une cimaise formant appui saillant de baie, (nez arrondi à décor végétal au dessus d'un "larmier" à moulures).

Les pilastres à base moulurée et chapiteau à bague torique et rangs d'oves et godrons plats garnis de perles élégies, portent un décor à deux languettes arrondies au sommet, garnies de stries gravées de part et d'autre d'une gorge verticale ; ces languettes sont bordées d'un ruban plat continu entrelacé aux deux tiers de la hauteur.

Les panneaux portent un décor en bas-relief : tête d'ange ailé (de ses ailes tombe une rangée de fruits (poivrons) et de feuilles à limbes simples), au centre d'une cartouche à découpes enroulées (enroulements garnis d'une feuille ou de languettes du même type que les pilastres) ; la partie supérieure est faite de deux rouleaux de rinceaux, opposés de part et d'autre d'un médaillon circulaire à motifs tournants (répétition triple).

ler niveau : l'ensemble forme une "baie géminée à deux barreaux (balustres)" et meneau double. Les quatre pilastres indentiques ionisants, comportent le même décor que ceux du soubassement, le chapiteau différant : entre la bague torique et les volutes garnis d'oves se développent des feuilles de refend. Les deux balustres, identiques, sont à double poire ; la poire inférieure, beaucoup plus importante, effilée, porte un décor godronné au-dessus de quatre languettes du type de celles des pilastres et repose sur une haute base cylindrique baguée posée sur un socle parallélépipédique de section carrée. Le noeud est de forme ovoïde tronquée ; la poire supérieure à deux ceintures est sommée d'un chapiteau ionique garni d'un ove central.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAUET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

Entablement : il comporte normalement, architrave, frise et corniche.

Architrave : au-dessus d'un rang de billetteret de perles se développent des feuilles refendues à limbes à découpes arrondies.

Frise : les deux panneaux la constituant sont garnis chacun d'une tête d'angelot bouclé et joufflu, à ailes étendues, se détachant sur un cartouche à enroulements extrêmes et central inférieur ; de part et d'autre de sa tête, les ailes de l'angelot sont transpercées par une tige aux extrémités à limbes composés. Quatre dés dans l'axe des pilastres du niveau inférieur encadrent ces deux cartouches. Les deux du centre, accolés, figurent un masque grimaçant ; ceux des extrémités représentent respectivement, à gauche une tête féminine entourée d'une fraise très relevée, stylisée dans sa partie inférieure pour former deux volutes ; la chevelure coiffée à l'arrière, dégage le front. A droite, la tête est celle d'un homme à chevelure abondante dégageant également le front ; un collier et une moustache très épaisse et tombante masquent toute la partie inférieure du visage.

La corniche : un large ruban plat à découpes répétées est garni de palmettes et de feuilles ; un rang de palmettes somme cette corniche.

1.8 GARNITURES SOUPLES :

Néant.

1.9 GARNITURES METALLIQUES :

Localisation et type :

Au revers du battant gauche, au niveau de la traverse intermédiaire inférieure, apparaissent les traces de pose d'un boîtier de serrure disparu. De même sur les montants externes apparaissent les traces de pentures anciennes, également disparues (cf. clichés 70.56.295V et 70.56.296V). [pl. 130-131].

1.10 ESTAMPILLES, MARQUES, INSCRIPTIONS :

Néant.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

1.11 ETAT ACTUEL, RESTAURATIONS, DEGRE D'AUTHENTICITE DES ELEMENTS (bâti et garnitures)

Altérations et dégradations :

Etat général mauvais :

De nombreuses traces d'usure apparaissent un peu partout, plus particulièrement sur les moulures en saillie (architrave et corniche de l'entablement ; cimaise du soubassement, bagues des balustres). Les panneaux sculptés du soubassement sont disjoints, surtout celui du battant droit dont la partie la plus large est complètement sortie de la rainure et descendu d'environ 5 cm. Des cassures importantes endommagent l'angle inférieur droit des deux panneaux. La vermoulure est largement développée, surtout dans la partie inférieure des battants. Quelques trous apparaissent également dans l'entablement.

Compte tenu de l'abondante documentation qui existe sur le jubé, l'on est amené à élargir le problème de l'état de conservation des portes et, plus particulièrement, du nombre originel des portes. En existait-il une seule, centrale et à deux vantaux, en existait-il également une plus petite au Sud, ou une de chaque côté ? C'est la question que l'on se pose en confrontant les textes et les documents de référence entre eux et avec l'état actuel.

1°) Parmi les sources manuscrites, l'on observe déjà une contradiction dans les témoignages :

Le devis du 5 Aout 1862 adressé par le sculpteur Lebrun au Préfet du Morbihan dit ceci : "Il existe en place deux portes qui ne sont pas de l'époque ogivale, et qui, par conséquent, sont en complet désaccord avec le style du jubé, d'ailleurs elles sont consommées. La petite porte, hauteur 1m95 ; porte principale à deux vantaux, hauteur 2m09, largeur 1m23" (1). Par contre une note anonyme non datée mais qu'il est possible de situer après 1866, mentionne les portes en ces termes : "La porte du milieu a deux battants, les deux autres, un seul, ces battants ne sont malheureusement pas du même temps que le reste, leur grillage renaissance est bien lourd à côté de l'oeuvre si délicate du 15e siècle..." (2).

(1) Voir dossier jubé, annexe VI

(2) Note conservée aux Arch. Mon. Hist. Voir à l'annexe V du dossier du jubé, comment il est possible de la situer après 1866.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

2°) Parmi les nombreux textes imprimés du XIXe siècle, nous ne retenons que ceux dont le témoignage est antérieur à 1865, date de la fin des restaurations de menuiserie effectuées par Lebrun et qui eurent, entre autres résultats, la mise en place de deux portes néo-gothiques (1). La encore, la même contradiction se révèle.

En 1847, CAYOT - DELANDRE écrit : "Les piliers de la porte principale sont sculptés et ornés de statuettes représentant Saint Fiacre en diverses actions de sa vie" (2). La même année, HOUEL, dans sa "Notice sur le jubé de Saint Fiacre" s'exprime dans les mêmes termes (3). Il ajoute cependant : "Cette porte, ainsi que le sou-bassement, sont une restauration évidente et portent le cachet de la renaissance, cette partie n'a jamais été peinte...".

La notice descriptive qui accompagne l'héliogravure de CHAUVET (vers 1850) dans les "Archives de la Commission des Monuments Historiques" précise que la galerie est supportée par une claire-voie à trois portes dont une grande et deux petites (4).

Les observations d'Hippolyte VIOLEAU en 1855 sont les suivantes : "Aux deux côtés de la grande porte de la jolie claire-voie supportant la galerie sont de charmants piliers ornés de statuettes représentant six fois et sur trois rangs le saint patron de la chapelle, tantôt une bêche à la main, tantôt un bâton" (5).

En 1860, ROSENZWEIG écrit : "Au centre est une large porte et de chaque côté trois compartiments en accolades à choux et crosses comme la porte...". Son témoignage reste le même en 1863 (6).

(1) Cette remarque fait de la note susdite, postérieure à 1866, un document anachronique. L'exécution des portes néo-gothiques est attestée dès 1864 par le décompte du trésorier de la fabrique (Cf. dossier jubé, annexe VII).

(2) Cf. "le Morbihan, son histoire, ses monuments ...", p. 452.

(3) Cf. Bull. monum. , t. XIII (1847), p. 646.

(4) Cf. BAUDOT (A. de) et PERRAULT-DABOT (A.), Archives de la Commission des Monuments Historiques...s.d., Tome II, fasc. 5, p 13 (table des planches) et fasc. 8, p. 92.

(5) Cf. "Pélerinages de Bretagne...", p. 49.

(6) Cf. "Statistique archéologique de l'arrondissement de Napoléonville", dans Bull. Soc. polymathique. Morbihan, 1860, p. 24, et " Répertoire archéologique du département du Morbihan... 1863, p. 85.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUCET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

Celui de Pol de COURCY, publié en 1865 mais sans doute établi un peu avant, est le suivant : "Sa galerie est supportée par une claire-voie composée de sept panneaux flamboyants. Dans les panneaux du milieu s'ouvrent deux portes dont la menuiserie annonce une époque moderne, c'est-à-dire la Renaissance.

Les jambages de la porte principale à deux vantaux sont ornés de statuettes de Saint-Fiacre dans divers actes de sa vie..." (1).

En résumé et statistiquement parlant, trois témoignages font état d'une "porte principale" ou d'une "grande porte", deux de deux portes, deux de trois portes.

3°) Que nous apprennent les documents de référence ?

* Repro.
67.M.24,
Planche de
droite

[pl. 142]

*Cf. Repro.
65.56.1032Z

[pl. 145]

a) L'un des dessins de Léon GAUCHEREL (vers 1845) * comporte un croquis rapide d'une porte à un vantail ou plutôt d'un vantail de porte, et ces indications en marge : "Les vantaux de la porte ont été refaits à l'époque de la renaissance". Nous avons vu, à propos de l'étude générale du jubé, que la figuration du nombre des portes est un des éléments qui permettent de mesurer toute la distance qui sépare les dessins de Gaucherel des lithographies qu'ils ont servi à publier en 1845 dans les "Voyages Pittoresques" de Taylor, Nodier et de Cailleux. Particulièrement significatif est le cheminement que l'on observe, du dessin de Gaucherel mentionné plus haut, vers la vue générale de la face Ouest du jubé lithographiée par DAUZATS *, et vers la lithographie du même Gaucherel ne figurant que la face Ouest de la clôture : Dauzats, visiblement, n'est pas allé sur place (2) et il préfère utiliser fidèlement les croquis et notes qui lui sont confiés. A partir du dessin très rapide de Gaucherel, il était effectivement difficile de composer une ou plusieurs portes : Dauzats évite la difficulté en représentant la porte entr'ouverte et le vantail de droite en vue perspective telle qu'aucun motif n'a besoin d'être détaillé. La partie inférieure du vantail de gauche, à peine esquissée sur le croquis de Gaucherel, il la fait disparaître derrière un personnage. Par ailleurs, la gravure de Dauzats nous renseigne sur l'existence d'une clôture qui fermait le bas-côté Nord de la chapelle, élément que Gaucherel n'a pas consigné dans ses dessins alors

(1) Cf. "De Nantes à Brest ... itinéraire descriptif et historiques...", p.219.

(2) Voir l'analyse des documents de référence faite pour l'ensemble du jubé.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

qu'il s'est intéressé au retable du martyr de Saint Sébastien.

Quant à Gaucherel, qui exécute, à partir de ses propres croquis, une lithographie de la seule clôture, il ne se soucie pas d'être fidèle à lui-même et, recherchant avant tout une composition équilibrée dans l'ensemble comme dans les détails, il place une porte secondaire à un vantail de chaque côté de la porte principale et dessine pour celle-ci un décor de frise indentique sur les deux vantaux *. Malgré ces libertés, la précision avec laquelle il a pu traiter le décor donne à penser, soit qu'il retourna sur place, soit qu'il eut à sa disposition d'autres croquis que n'eut pas Dauzats et qui n'ont pas été retrouvés.

*Cf. Repros.
65.56.1029 Z

[pl. 146]

b) Les dessins de RICHARD publiés en 1847 dans "le Morbihan" de Cayot-Delandre sont d'un graphisme moins élégant que ceux de Gaucherel. Pourtant, si nous les comparons avec les deux vantaux subsistants, il faut bien reconnaître qu'ils sont plus fidèles que les croquis et lithographies de Gaucherel. Ils ne sacrifient pas au souci de la symétrie, au contraire, ils respectent la disparité du décor de la frise (à gauche tête féminine ; à droite, tête masculine). Le revers lui-même est fidèlement représenté. Quant au nombre de portes, Richard en voit deux, une centrale à deux vantaux, une au Sud à un vantail *.

*Cf. Repros.
65.56.976 Z
et

65.56.975 Z

[pl. 149-150]

c) De la même année, le dessin de LAMBERT nous apporte des informations différentes : de porte centrale, point (un vide). Quant aux panneaux de la clôture de part et d'autre de cette porte, ils sont tous gothiques. Seul indice pouvant suggérer la présence d'une porte secondaire à droite de la principale, l'interruption de la cimaise et le fait que sa jonction avec le montant est soulignée par un motif sculpté (végétal ?), disposition que l'on observe encore aujourd'hui. Mais citons plutôt ce que dit Lambert dans la lettre qu'il rédigea pour accompagner l'envoi de son dessin : "Je me suis abstenu de composer une porte, puis que j'aurais dû le faire sans aucun document"(1). Et, dans le rapport précédent, il écrivait : "J'ai pensé que s'il était inutile de restaurer ce monument, il serait précieux d'en avoir du moins le souvenir, j'ai donc relevé et dessiné exactement la face principale du jubé" (2).

(1) Arch. Mon. Hist., lettre du 24 avril 1848 (Cf. dossier jubé, annexe IV).

(2) Ibid., rapport du 20 mars 1847 (id).

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

oui

Faut-il croire foncièrement à ce qu'écrit Lambert ? Il ne le semble pas, lorsque, les informations sur les portes exceptées, l'on compare celles qu'il nous donne sur la couleur ou sur le motif du onzième panneau de la tribune avec celles que nous fournissent les dessins de Gaucherel sur les mêmes sujets. En fait, le relevé de Lambert, en grande partie exact, est aussi, dans une ^{longue} certaine mesure, un projet de restauration. Et cette restauration telle que la voulait Lambert, aurait eu pour souci majeur de respecter le style gothique de l'ouvrage. C'est pourquoi il s'abstient de dessiner les vantaux à décor "Renaissance" de la porte centrale. Quant à la porte secondaire si parfaitement intégrée au reste de la clôture, la dessine-t-il telle qu'elle existe en 1847 ou telle qu'il la conçoit dans le jubé restauré ? Comment le savoir lorsque lui-même ne nous fournit pas d'indication sur ce point précis et que celles qu'il fournit par ailleurs doivent être interprétées ? Gaucherel, avec qui il est particulièrement intéressant de le confronter, ne nous apporte aucune réponse à cette question. Seul Richard, qui a figuré une porte secondaire de même style que la principale, tendrait à prouver qu'à propos de cette porte secondaire, Lambert nous propose là encore un projet de restauration et non un constat de l'oeuvre en 1847. N'oublions pas que Lambert fut envoyé au Faouët par le Ministère de l'Intérieur en remplacement de l'architecte Clouët nommé dans le Loiret, et que le relevé qu'il était chargé de faire devait constituer l'une des pièces d'un dossier de restauration(1).

d) Le dessin de Felix BENOIST, lithographié par FICHOT et publié dans "la Bretagne Contemporaine" en 1865 est, nous l'avons vu lors de l'étude plus générale du jubé, un document sans doute bien peu véridique, qui ne tient pas compte des restaurations de Lebrun pratiquement terminés à cette date. Elle s'inspire de très près, quant à la composition générale, de la lithographie de Dauzats publiée en 1845 et l'on y voit apparaître, dans le prolongement du jubé, la même clôture fermant le bas-côté Nord de la chapelle. Cependant, elle s'en écarte par le nombre de portes figurées - une principale, une secondaire au Sud - et par l'extension du décor "Renaissance" qui affecte non seulement ces portes mais tout le soubassement de la clôture. Félix Benoist s'est-il aussi inspiré de Richard pour la figura-

(1) Voir aux Arch. Mon. Hist. la lettre du Ministre de l'Intérieur à Clouët en date du 9 août 1844 et la lettre du même à Lambert, du 11 janvier 1846.

LE FAUET Chapelle Saint Fiacre - JUBE -

Face OUEST

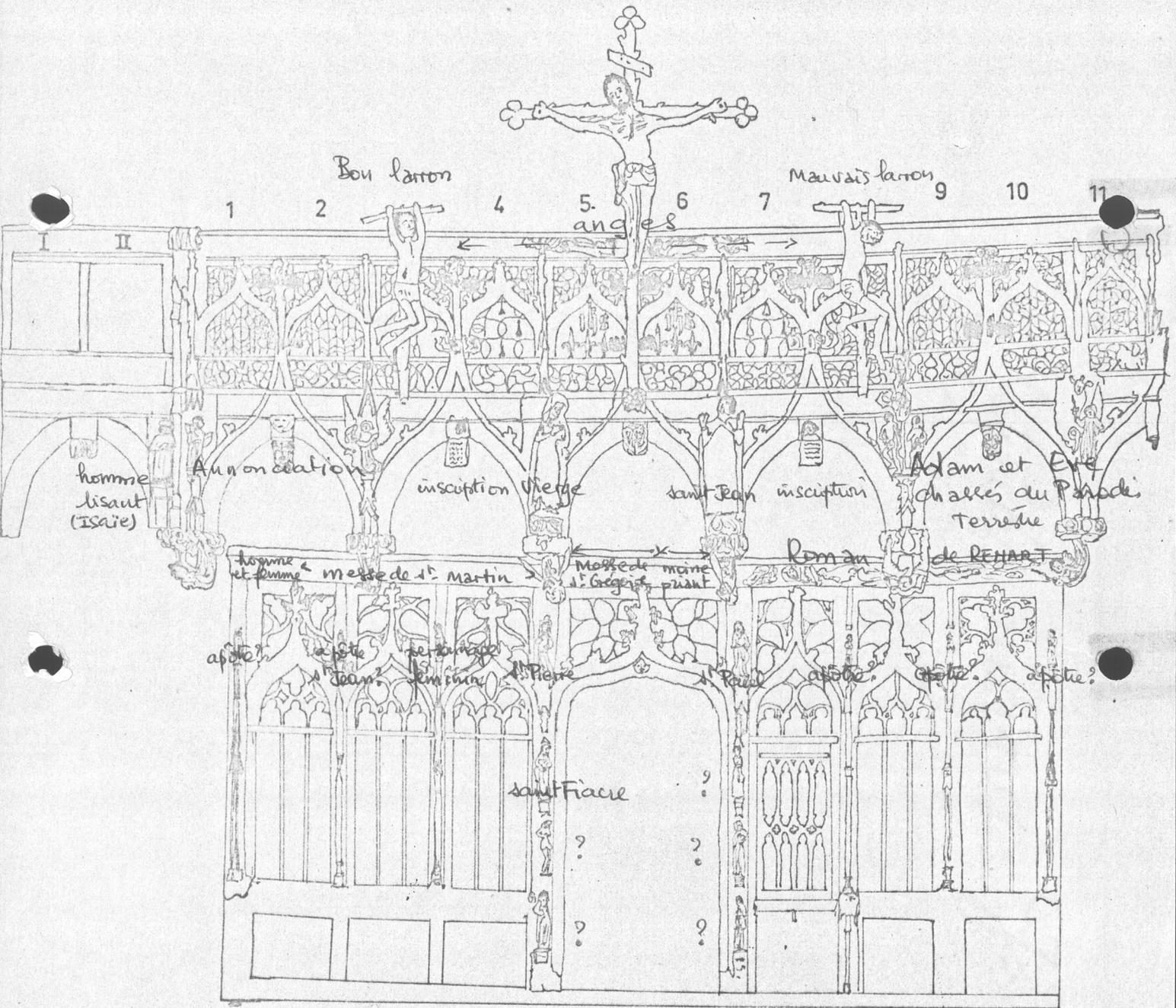


Fig. 7 - Localisation des thèmes iconographiques.

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAUET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

tion des portes ? C'est probable. Mais ceci n'ajoute rien à la valeur de son document, qui fait trop figure d'arrangement pour être sérieusement pris en considération.

En définitive, quel témoignage supplante les autres, qu'il s'agisse de sources manuscrites, de sources imprimées ou de documents de référence ?

Si l'on examine l'état actuel, il ne fait pas de doute qu'il a existé une porte secondaire au Sud de la principale et que les dispositions dessinées par Lambert en 1847 sont conformes à la réalité. Ceci concorde également avec le devis dressé en 1862 par Lebrun, document auquel il est souhaitable de se fier plus qu'aux écrits littéraires ambigus dans leur formulation lorsqu'ils mentionnent une "porte principale", et axés sur la description du décor plus que sur une énumération exacte des parties composant l'oeuvre.

En résumé, le témoignage de Gaucherel dessinateur, si précieux pour l'ensemble du jubé est, dans le cas des portes, si rapide et incomplet qu'il est presque inutilisable. Le dessin de Lambert nous renseigne également très peu car il est en partie constat de ce qui existe en 1847 et en partie projet de restauration d'une oeuvre toute gothique. Restent les dessins de Richard et le devis de Lebrun (1862), qui concordent sur le nombre de portes et sur leur décor. C'est leur témoignage qui, en fin de compte, nous semble le plus solide. De là découle la constatation que les portes conservées au château de Rochefort-en-Terre ne sont plus qu'une partie d'un ensemble comportant autrefois en outre une porte à un vantail de même style et, sans doute, une clôture fermant le bas-côté Nord de la chapelle (1).

Restaurations:

Hormis le nouveau chambranle sur lequel ils ont été remontés à Rochefort-en-Terre, les vantaux de la porte centrale ne présentent pas de traces de restauration.

(1) Ceci est confirmé par la délibération du Conseil Municipal du 26 février 1928 au cours de laquelle est donné lecture des instructions ministérielles et préfectorales à propos de la vente illégale des portes du jubé qui étaient propriété de la commune. Voir également aux A. D. Morbihan la correspondance entre P. Thomas, Lacroix conservateur des Antiquités et Objets d'Art et la Direction de l'Architecture (1949).

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAUET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

II - CARACTERE NATIONAL OU REGIONAL ET STYLE(S) :

Menuiserie à décor tiré du répertoire de la Renaissance auquel s'intègrent quelques motifs typiques du mobilier breton comme les languettes striées proches des motifs en "feuille de fougère" des pilastres du soubassement.

III - HISTORIQUE :

1. ORIGINE :

Type de production :

artisanale.

Auteur(s) ou attribution :

Inconnus en l'absence de toute inscription. Il n'a pas été retrouvé d'archives pour cette période.

Qualification de l'auteur :

Date(s) ou époque de fabrication :

D'après le répertoire décoratif utilisé et certains détails comme la fraise du personnage féminin du battant gauche, il est vraisemblable de situer l'exécution de cette oeuvre vers le dernier quart du XVIIe siècle, à l'époque de la seconde Renaissance bretonne.

Lieu de fabrication :

Oeuvres locale ou régionale.

Circonstances :

Totalement inconnues . L'on ne sait rien des portes de style gothique flamboyant qui, logiquement, ont dû précéder ces portes à décor "Renaissance".

2. HISTOIRE DE L'OEUVRE :

Constats ou supposition :

Circonstance du changement de propriétaire et

07.56.057. 0000.000. 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000. 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

et de lieu :

Les portes "Renaissance" sont mentionnées comme "consommées" et devant être remplacées au devis dressé par Lebrun le 5 aout 1862 (1) ; les nouvelles portes, de style néo-gothique figurent déjà au décompte du 3 novembre 1864, des dépenses faites au jubé de Saint-Fiacre en 1863 et 1864 (2). C'est donc à cette date que les portes "Renaissance" furent retirées et déposées au presbytère du Faouët avant de l'être chez l'antiquaire Le Leuxhe. Après la mort de celui-ci, elles furent vendues aux enchères en 1927 et acquises par Monsieur KLOTZ, résidant au chateau de Rochefort-en-Terre, sans que la commune fît rien pour s'y opposer. Les instructions ministérielles et préfectorales de 1928 enjoignant à la commune d'intenter une action en revendication contre la famille Le Leuxhe restèrent sans effet, car la municipalité refusa d'envisager les frais d'une telle démarche (3).

Plus tard, Monsieur Thomas-Lacroix conservateur des Antiquités et Objets d'Art pour le Morbihan obtint le classement des deux vantaux (7 novembre 1942). Actuellement, ils sont la propriété de Monsieur KLOTZ fils, qui réside également au chateau de Rochefort-en-Terre.

Expositions :

/.

Examens et restaurations.

/.

IV - SYNTHESE :

IV.1 ASPECT DE L'OEUVRE :

Construction :

(1) Voir le dossier du jubé (Annexe VI).

(2) " " " (Annexe VII).

(3) Voir la délibération du Conseil municipal du Faouët en date du 26 février 1928 et, aux A.D. Morbihan, la lettre du Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts au Préfet du Morbihan (1930).

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOÛT

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBÉ

Esthétique: en elles-mêmes d'une composition de proportions équilibrées, par leur forme et leur décor elles ne s'intégraient pas au cadre gothique.

IV.2 TYPE DE GROUPEMENT AUQUEL L'OBJET APPARTIENT :

./.

IV.3 CONCLUSIONS HISTORIQUES :

Degré d'authenticité

Attributions.

V - DOCUMENTATION :

V.1 SOURCES :

Sources manuscrites :

A. MONUMENTS HISTORIQUES, PARIS : Note anonyme, non datée [postérieure à 1866], décrivant les portes Renaissance et l'état de conservation du jubé (Cf. dossier jubé, annexe V).

A. D. MORBIHAN : Dossier contenant des copies de pièces d'un dossier préfectoral :

Lettre de l'architecte ordinaire des M. H. au Chef de bureau des M. H. (1929);

Lettre du Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts au Préfet du Morbihan (1930) faisant état du refus de la municipalité du Faouët de supporter les frais d'une action en revendication des portes vendues aux enchères.

Correspondance de M. THOMAS-LACROIX, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art avec la Direction de l'Architecture :

rapport du 31 août 1946.

correspondance (année 1949).

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUE

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

A. MUNICIPALES DU FAOUE : Délibération du Conseil municipal en date du 26 février 1928.

Sources imprimées :

/.

V.2 TRAVAUX HISTORIQUES :

HOUEL (M.).- Notice sur le jubé de Saint-Fiacre, dans Bull monum. t. XIII (1847), p.646.

ROUAULT (Madeleine).- Les Jubés en Bretagne ; Thèse Ec. Chartes, 1961, 2 vol. dactyl. ; Tome I, p. 50. 51.

VIOLEAU (Hippolyte).- Pélerinages de Bretagne (Morbihan). - Paris, A. Bray , 1855, p. 49.

V.3 REPERTOIRES, DICTIONNAIRES :

BAUDOT (A.de) et FERRAULT-DABOT (A.).- Archives de la Commission des Monuments Historiques. S.d. [héliogravure de Chauvet d'après le dessin de Lambert, datée de 1850] . Tome II, fasc. 5 , p. 13 (notice) et fasc. 8, pl. 92 (héliog.)

CAYOT-DELANDRE (F.M.).- Le Morbihan, son histoire et ses monuments. - Vannes, Cauderan ; Paris, Derache, Dumoulin, 1847, p. 452.

COURCY (Pol Potier de).- De Nantes à Brest, à Saint-Nazaire, à Rennes et à Napoléonville, itinéraire descriptif et historique. - Paris, Hachette, 1865, p. 219.

ROSENZWEIG (L.).- Statistique archéologique de l'arrondissement de Napoléonville, dans Bull. Soc. polymathique. - Morbihan, 1860 , p. 24.

" " - Répertoire archéologique du département du

07.56.057. 0000.000 39.03.00.00 0001

07.56.057. 0000.000 33.04.01.00 0003

LE FAOUET

CHAPELLE SAINT-FIACRE

ANCIENNE PORTE DU JUBE

département du Morbihan. - Paris, Impr. Imp.^{le}, 1863, p. 85.

V.4 DOCUMENTS DE REFERENCE :

Dessin de Léon GAUCHEREL, mine de plomb, vers 1845 (Arch. Mon. Hist., repro n°. 67. M. 24). [pl. 142]

Lithographie de Léon GAUCHEREL, dans "les Voyages Pittoresque et romantiques..." de Taylor, Nodier et de Cailleux (1845). Face Ouest de la clôture (repro. 65.56.1029.Z). [pl. 146]

Lithographie de DAUZATS, d'après les dessins de Gaucherel, publiée dans le même ouvrage, vue générale de la face Ouest et clôture du bas-côté Nord (repro. 65.56.1032. Z). [pl. 145]

Dessins de RICHARD, lithographie Landais et Oberthur, publiés dans "Le Morbihan...", de Cayot-Delandre (1847). Vue générale de la face Ouest (repro. 65.56.976. Z); vue générale de la face Est (repro. 65.56.975. Z). [pl. 149-150]

Dessin d'E. LAMBERT, rehaussé à l'aquarelle (1847), conservé aux Archives des Monuments Historiques. Vue générale de la face Ouest. Cliché Direction de l'Architecture 67. N. 19. (repro. C.R.I.B. n° 70.56.290. V. A. D.). [pl. 151]

Dessin de Félix BENOIST, lithographie de FICHOT, publiée dans "La Bretagne contemporaine" (1865). Vue générale de la face Ouest et clôture du bas-côté Nord. (repro. 65.56.949. Z). [pl. 153]